



TOUS LES PERSONNELS DE L'EN DISPOSENT D'UNE ADRESSE : Prenom.Nom@ac-grenoble. Même si vous ne l'avez jamais utilisée, elle existe et c'est elle et elle seule qui vous permettra de voter.

Première étape pour pouvoir voter.

Vous avez reçu le message du ministère avec le lien permettant d'accéder au site : vous cliquez dessus.

Vous n'avez pas reçu le message, vous devez utiliser l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/electionspro2014

Fenêtre 1

Cliquez

Fenêtre 2

Sélectionner **Créer mon compte**

Fenêtre 3

Le mot de passe doit comporter au moins **8 caractères** dont :

- 1 majuscule
- 1 minuscule
- 1 chiffre

Fenêtre 4, si tout s'est bien passé

Vous « récupérez » le lien sur votre messagerie **@ac-grenoble**, soit par le Webmail.

Bienvenue sur le Webmail Académique

Fenêtre 5 Adresse Webmail académique : <https://webmail.ac-grenoble.fr>

Le nom d'utilisateur est le plus souvent composé de :

- initiale du prénom suivi du nom sans espace
- Celui que vous avez créé pour votre messagerie, à défaut, c'est votre NUMEN.

Vous ne connaissez pas votre identifiant et/ou vous avez oublié le mot de passe que vous avez créé, vous pouvez utiliser le lien : <https://bv.ac-grenoble.fr>

Il vous faudra votre NUMEN

Après avoir récupéré le message dans votre messagerie **@ac-grenoble.fr** et cliqué sur le lien :

Cet espace personnalisé vous informe sur vos scrutins et vous permet de vous connecter à l'application de vote.

1 | Mon profil

[Consulter mon profil](#)

[Demander une mise à jour de mon profil](#)

JUSQU'AU 14 NOVEMBRE

2 | Mes scrutins

[Consulter les scrutins auxquels je suis appelé\(e\) à participer](#)

Pour chacun de vos scrutins, vous pourrez consulter :

- dès le 15 octobre, les listes électorales,
- dès le 28 octobre, la liste des organisations syndicales candidates, leurs professions de foi et leurs candidats,

Vérifiez votre profil, en cas d'erreur, vous avez jusqu'au 14 novembre pour le faire modifier.

Vérifiez les scrutins qui vous sont proposés : (contrôler avec le tableau ci-dessous)

Si vous constatez que tous les scrutins auxquels vous devez participer ne figurent pas dans la liste

Mes scrutins CONTESTER

Retrouvez toutes les informations sur les scrutins auxquels vous êtes appelé(e) à participer. Vous pouvez comparer la liste ci-dessous avec celle des [scrutins correspondant à votre statut](#). Si vous constatez une anomalie ou un oubli, cliquez sur « Contester » (jusqu'au 14 novembre).
L'ensemble des résultats seront accessibles depuis cette page à compter du 5 décembre fin de journée.

comité technique ministériel de l'éducation nationale

Liste des organisations syndicales candidates

Liste électorale

Résultats

comité technique académique de l'académie de Grenoble

Liste des organisations syndicales candidates

Liste électorale

Résultats

CAPN des SAENES

Liste des organisations syndicales candidates

Liste électorale

Résultats

CAPA des SAENES de l'académie de Grenoble

Liste des organisations syndicales candidates

Liste électorale

Résultats

→ affichée, vous devez contester

Qui vote quoi ?

	CTM	CTA	CAPN	CAPA (ou CAP des PEGC)	CCP
Agrégés titulaires	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.	Liste	Liste	
Agrégés stagiaires	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.			
Certifiés titulaires	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.	Liste	Liste	
Certifiés stagiaires	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.			
CPE titulaires	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.	Liste	Liste	
CPE Stagiaires	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.			
DCIO CO-Psy titulaires	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.	Liste	Liste	
CO-Psy stagiaires	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.			
PEGC	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.		Liste	
Contract. Ens. Educ. Orient.	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.			sigles
AED AESH	Liste F.S.U.	Liste F.S.U.			sigles

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter : s3gre@snes.edu en laissant un numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre facilement.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA FSU ET SES SYNDICATS

